

Premier Secours Citoyen

Programme de la Formation théorique et pratique

La formation PSC est ouverte à toute personne qui doit acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.

Réf : arrêté du 24/07/2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité PSC.

Objectifs

- L'unité PSC a pour objet de faire acquérir aux stagiaires les compétences nécessaires pour exercer l'activité de citoyen de sécurité civile définie dans le référentiel national de sécurité civile.
- Cette qualification de « citoyen de sécurité civile » fixe les capacités nécessaires afin que le titulaire soit capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Programme

La formation est découpée en huit parties, permettant d'envisager les principales situations auxquelles les participants peuvent être confrontés :

- Protection, l'alerte et protection des populations ;
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger ;
- Hémorragies externes ;
- Plaies ;
- Brûlures ;
- Traumatismes ;
- Malaise ;
- Perte de connaissance ;
- Arrêt cardiaque.

Évaluation des compétences

La formation PSC répond à trois caractéristiques ressortissantes d'une pédagogie moderne : modulaire, progressive et intégrée. Plus précisément, les techniques pédagogiques suivantes sont utilisées lors de la formation PSC :

- L'étude de cas et le remue-méninges (permettant de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celle qui leur restent à acquérir)
- L'exposé, la démonstration pratique et l'apprentissage (permettant d'acquérir les connaissances nécessaires pour porter secours)
- Le cas concret (ou mise en situation du sauveteur, permettant d'appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique)

Validation

Certificat de compétences

Mise à jour : V4 février 2026



Durée : 7 heures (1 jour)

Public visé : Toute personne de plus de 11 ans

Prérequis : Aucun

Conditions d'accès : Aucune

Nombre de candidats par session :

- 6 minimum – 10 maximum

Attribution finale : Le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile « Prévention et Secours Civiques » est délivré aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage et participé au moins une fois en tant que sauveteur à un cas concret au cours de la formation.

Lieu de formation : Dans nos locaux ou dans votre entreprise

Accessibilité : Inclusion des personnes en situations d'handicap

Méthodes mobilisées/ pédagogie : Mise en situation pédagogique

Modalités d'évaluations : Attribution selon le référentiel de certification

Délai de réponse à l'inscription : sous 15 jours

Accès au centre : <https://fr.mappy.com/itinaire>

Coût de la formation : À partir de 68 € (à titre indicatif)



ALM Sport Formation - CFA Centre de Formation d'Apprentis Saint-Quentin - Hauts de France

101 bis rue de la fère - 02100 Neuville-Saint-Amand (Ancienne école)

Tél. 03 23 60 69 36 - Site : www.alm-formation.fr - Mail : contact@alm-formation.fr



Sarl au capital de 5000 € - R.C.S. Saint-Quentin 790 633 838 - SIRET 790 633 838 00020 - NAF APE 85.59B - TVA intra : FR 05 790 633 838 - CFA UAI 0022198 B

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 22020113602 auprès de la DREETS Picardie (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Organisme de formation certifié QUALIOP par BUREAU VERITAS CERTIFICATION au titre des catégories : Actions de formation et Actions de formation par apprentissage